

196/20

CD/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à 18 heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Chantal COLLÉOU ; Sonia FLOCH ; Jean-Hervé GOARNISSON ; Annick LE GALL ; Florent LE HERVÉ ; Rémy LE MEUR ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Cyrielle MOY ; Hervé TILLY ; Paul UGUEN

Absente : Françoise NORMAND

Procuration : Françoise NORMAND donne pouvoir à Paul UGUEN

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023

Objet : Adoption du compte administratif commune

Monsieur Éric CLOAREC, Maire, étant sorti de la salle et ne prenant pas part au vote, Madame Christiane DUGAY, 1^{ère} adjointe au Maire prend la présidence de la séance et demande au conseil municipal de voter et d'arrêter les résultats définitifs.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 commune, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif commune,
- constate pour les comptabilités principales, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulements des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Commune : 13 voix pour et 1 voix contre



Pour extrait conforme,
l'Adjointe au Maire,

Christiane DUGAY
Christiane DUGAY